



Compte Rendu

Restitution des études de la Production et de la Consommation Locale



Objet : compte rendu des échanges de la restitution des études réalisées par la Chambre d'Agriculture des Vosges et de la Chambre du Commerce et de l'Industrie des Vosges et de l'Aube.

Date et lieu : Vittel, salon d'Honneur, de 14h30 à 16h30 le 13/10/2022.

Présent.es :

- BALANDIER Romain, producteur, Magasin Saison Paysanne ;
- BAUDOIN Alexandre, chargé de mission Environnement CCMD ;
- BLUCHET Valérie, chargée de mission, DDT des Vosges ;
- CUNIN Pascal, 1^{er} vice-Président de la CMA Grand Est ;
- DAVAL Arsène, chargé de mission PAT, PETR de la Plaine des Vosges ;
- DECHOUX Anne, adjointe au Chef de service Agriculture et Forêt, CD88 ;
- FALIBOIS Marion, journaliste Paysan Vosgien ;
- FLESCH Megan, directrice, PETR du Plaine des Vosges ;
- FLORENTIN Emilie, chargée de développements économique, CMA GE ;
- LARBABOUI Léa, chargée de mission PAT, PETR d'Epinal ;
- LARMET Isabelle, chargée de mission développement territorial, CCTE ;
- MACHIN Eric, directeur de la Direction appui aux entreprises, CCI Vosges
- MAUCHAMP Philippe, chargé de mission Circuit-court, Chambre Agriculture 88 ;
- MODERE Aurore, secrétaire générale adjointe, Sous-préfecture Neufchâteau ;
- MORET Dider, directeur du pôle d'expertise Villages de marques, CCI Aube ;
- NOVIANT Patrice, vice-président économie, CCOV ;
- PERRY Franck, maire de Vittel, vice-Président CD88 ;
- POILPRE Didier, directeur, la Bouée ;
- SANGOUARD Franck, directeur exploitation, Campus de Mirecourt ;
- SCHOTT Céline, Ingénieure, INRAE de Mirecourt ;
- STIVALET Aurore, chargée d'études économiques, CCI Aube ;
- VAUBOURG Jean, vice-président environnement CCMD ;
- VOIRIN Caroline, enseignante, Campus Agricole de Mirecourt.

Ordre du jour :

1. Présentation de l'étude de la Production locale par la Chambre d'Agriculture des Vosges ;
2. Présentation de l'étude de la Consommation locale par la Chambre du Commerce et de l'Industrie des Vosges et de l'Aube ;
3. Echanges sur les deux études.

1. Présentation de l'étude de la Production locale par la Chambre d'Agriculture des Vosges ;

Julie LOQUENEUX, n'étant pas présente la présentation a été assurée par Philippe MAUCHAMP.

Voir diaporama ci-joint.

2. Présentation de l'étude de la Consommation locale par les Chambres du Commerce et de l'Industrie des Vosges et de l'Aube ;

L'étude de la consommation locale a été réalisée par la CCI de l'Aube qui disposait d'une réelle expertise sur le sujet. De plus, la personne référente à la CCI des Vosges était absente de manière prolongée et ne pouvait réaliser la prestation dans les délais imposés.

Voir diaporama ci-joint.

3. Teneur des échanges sur les deux études.

Les scandales sanitaires ont été inscrits dans la colonne « Menaces » du tableau AFOM produit lors de l'Étude CCI. Pour autant ne peuvent-ils être pas aussi être considérés comme des opportunités afin d'en profiter pour sensibiliser les habitants sur leur consommation ?

Dans l'étude CCI, la part gaspillage alimentaire n'est pas prise en compte. En moyenne, un français jette 804€ par an/personne de nourriture¹. A l'échelle de la Plaine des Vosges, cela représenterait environ 804 * 60 000 habitants soit **48 240 000€** de gaspillage alimentaire sur la Plaine des Vosges (Attention ce chiffre ne donne qu'une grande tendance).

Les participants ont ainsi évoqué le fait que le PETR a un rôle à jouer dans l'éducation à l'alimentation notamment dans cette optique de réduction du gaspillage.

Une alerte est donnée sur la volonté de multiplier les modes de distribution en particulier avec l'installation de casiers dit fermiers. En prenant l'exemple de la crise du COVID en 2020, de nombreux agriculteurs et agricultrices se sont dotés d'outils numériques pour mettre en place un drive fermier. Aujourd'hui, les investissements ne sont plus rentables car les clients ne passent plus par ces plateformes. **Est-ce qu'investir dans des casiers est bien pertinent au risque que cela passe de « mode » ?**

Une autre problématique, qui se vérifie actuellement avec la grève des raffineurs et qui va se vérifier de plus en plus à l'avenir est le nombre de kilomètres parcourus. Ainsi, pour le consommateur ET pour le producteur, l'aspect cout réel sur la production et/ou l'achat va peser de plus en plus sur l'acte d'achat. Les solutions qui permettent de rassembler les achats en un seul même point seront surement privilégiées. **C'est-à-dire accélérer la densification des points de ventes.**

Une autre solution de densification pourrait-être de favoriser le développement des dépôts ventes hybrides. Prenons l'exemple d'une boulangerie qui pourrait vendre des légumes ou de la viande en même temps que son pain. etc. De telles expériences existent déjà dans le secteur d'Epinal.

1 Étude réalisée par Censuwide pour HelloFresh du 11 au 18 mai 2022 sur 1 679 personnes représentatives de la population nationale française âgée de 18 ans et plus.

Les marchés locaux sont également une bonne solution pour faciliter l'accès à l'alimentation. De plus, les marchés locaux permettent une valorisation du territoire et des producteurs. Les habitants qui se rendent dans des marchés locaux y vont autant pour la nourriture que pour le lien social et environnemental. **Toutefois, les marchés ont de plus en plus besoin d'animation pour exister et se développer.** Par exemple, le marché du terroir de la Communauté de communes Ouest Vosgien. Le numérique doit être également au cœur des projets de développement des marchés locaux.

Une nuance est cependant apportée : avec la hausse du coût de l'essence la question de la rentabilité doit être abordée du côté des producteurs. Bien que les marchés soient intéressants pour l'aspect communication, il est parfois compliqué pour eux de gagner leur vie uniquement avec ce mode de vente.

Le fait d'aborder le « Comment accéder à des revenus dignes pour les producteurs ? » est d'autant plus important car sans cela le métier sera de moins en moins attractif. De plus, aujourd'hui, le salaire n'est plus l'unique considération des futurs salarié.es. Le rythme de vie, les horaires, la reconnaissance du travail sont eux aussi importants. Dès lors, les acteurs du PAT se doivent de pouvoir, par exemple, travailler à l'amélioration des conditions de travail des futurs agriculteurs.

Pour les participants, la remise au centre des réflexions du développement territorial et comment (ré)éduquer les citoyens doivent être des sujets travaillés au sein du PAT.